

perdu, comme ces objets eux-mêmes ; mais heureusement les Obituaires de Saint-Jean nous permettent de compléter un peu la liste que je viens de donner plus haut. Bien plus, cet Obituaire va nous dire, avec la désignation de chaque objet, le nom de son donataire, ses qualités, et la date de l'époque à laquelle il vivait. Je commence par les dons de nos archevêques.

LÉOPOLD NIEPCE,

Conseiller à la Cour d'appel de Lyon

*(A suivre)*

---